COMMUNE DE MARIGNANE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

Application L561-1 du code de l'Environnement

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

16, rue Antoine Zattara
13332 Marseille Cedex 3

Tél : 04 91 28 40 40
ddtm13@ddtm13.org

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

ALEA INONDATION

Généralités

- Bâtiment
- Parcelle cadastrale
- Limite communale

Aléas

- Modéré
- Modéré - hauteur extrêmement faible
- Fort
- Très Fort
- Exceptionnel

0 750 1500 m

Sources : Résultats de l'étude SETEC-HYDRAEC des zones inondables 2017 - requalification de l'aléa selon le décret du 5 juillet 2019 étude DDTM13 2020 - Données PCI 2020 - Orthophoto 2017

Réalisation : DDTM 13 / SUR / PR / URI - Le 7 juillet 2021